

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2011-785 du 5 dec 2011

Portant Nomination et/ ou
Promotion à titre Exceptionnel
et Civil dans l'Ordre National
du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le Décret N°2011 – 500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu La lettre N° 024/11/UAC/SG/CR/SP du 12 janvier 2011 et l'Extrait du Relevé n°14 des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 08 avril 2009 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.



DECRETE :

Article 1^{er} : Sont élevées à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans la nouvelle dignité, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Grand Croix de l'Ordre National du Bénin

- ABIOLA ADEBAYO François (Grand Officier, Décret N° 2010-159 du 07/05/10)
- DRAMANE Karim (Grand Officier, Décret N° 96-66 du 02/04/06)

2- Grand Officier de l'Ordre National du Bénin

- SOHOUNHLOUE K. C. Dominique (Com/ONB, Décret N° 2009-013 du 29/01/09).

Article 2 : Sont promues à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans le nouveau grade, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

3- Commandeur de l'Ordre National du Bénin

- ADEOTHY KOUMAKPAI Sikiratou (Off/ONB, Décret N° 2005-497 du 12/08/05)
- ALIDOU Salifou (Off/ONB, Décret N° 2008-009 du 21/01/08)
- AMOUSSOUGA Géro Fulbert (Off/ONB, Décret N° 2009-584 du 17/11/09)



4- Officier de l'Ordre National du Bénin

- BAGNAN Osséni Kemoko (Ch/ONB, Décret N° 2008-009 du 21/01/08)
- CHABI OROU Jean Bio

Article 3 : Sont nommées à titre Exceptionnel et Civil au grade de Chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre les personnalités béninoises dont les noms suivent :

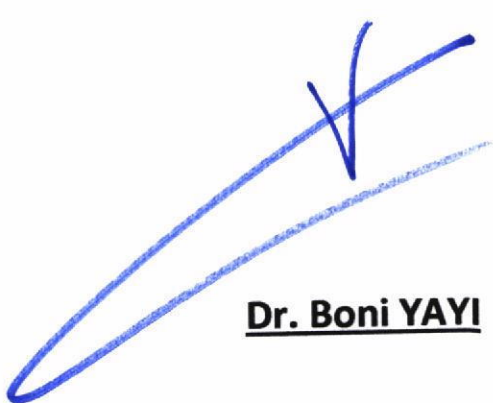
- ADEOTY Salami Bouraïma ;
- AGOSSOU-VOYEME Augustin Karl
- AGUEMON Abdou Rahman
- AHANCHEDE Adam
- ATACHI Pierre
- AVODE Dossou Gilbert
- DOSSOU Christian Théophile
- EZIN HOUNGBE Josiane
- HOUNGBE Fabien
- HOUNZANGBE Sylvie épouse ADOU
- KOSSOU Dansou
- MOUDACHIROU Mansourou
- SOKPON Nestor
- TOSSA Joël
- VIANOU Cokou Antoine



Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 décembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 –
MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DCC-
INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT- 3 – BN- DAN- ONIP 3 – UNB – FASEG –ENA – 3
– JORB 2 – INTERESSES 23.

